

Site classé
Patrimoine
national



Crédits photo : Francis Rome

Gorges du Dolaizon et vallée des Chibottes

Haute-Loire

Date de l'arrêté : 8 mars 2016

Communes concernées : Saint-Christophe-sur-Dolaizon et Vals-Près-le-Puy

Superficie : 280ha

À 3 kilomètres du centre-ville du Puy-en-Velay, la rivière du Dolaizon entame en une gorge abrupte les larges coulées basaltiques venues du plateau du Devès. Il s'agit d'un exemple, rare aujourd'hui, d'un vallon de 280 ha totalement épargné par l'urbanisation.

À proximité immédiate du Puy et de son marché, la vallée du Dolaizon a été un terroir viticole dynamique et prospère jusqu'au début du XX^e siècle grâce à sa situation d'abri, son exposition plein sud, la richesse de son sol volcanique et l'utilisation de cépages adaptés, des variétés tardives pour éviter le gel de printemps. Les murets de basalte sombre emmagasinaient la chaleur en journée et la rediffusaient la nuit, à une altitude voisine de 750 mètres.

Cette vallée est aussi unique par sa concentration exceptionnelle de plus d'une centaine de *Chibottes*, constructions coniques de pierre sèche. Le principe en est

largement connu par ailleurs : *borie* ou *cabanon* en Provence, *caborde* dans le Doubs et le Jura, *cabotte* en Côte d'or, *cadole* en Saône-et-Loire, *carabelle* dans l'Hérault, *caselle* dans le Lot.

Datées des XVIII^e et XIX^e siècles, et à la typologie très variée, ces chibottes démontrent l'appartenance de ce vallon au monde occitan et à celui du vin, et témoignent de la vitalité d'un terroir et d'un savoir-faire aujourd'hui oublié.

Si l'on suit une coupe transversale du nord au sud, des paysages remarquablement divers se succèdent sur une petite échelle de 4 km.

D'abord un édifice volcanique, le Croustet (892 m) appelé ici une *garde*, cône régulier d'une centaine de mètres de haut constitué d'une accumulation de scories de pouzzolane qui donne à la terre labourée sa couleur rouge.

Puis un plateau d'une grande horizontalité, constitué des épanchements de basalte qui portent les cultures de céréales et de la célèbre lentille verte du Puy. Les parcelles sont ici délimitées par des murets de pierre et des haies de frêne et de prunelliers.

De spectaculaires falaises de basalte viennent ensuite, qui présentent, sur une longueur d'environ 5 kilomètres, tantôt des éboulis cyclopéens (200 m de long avec des blocs de 10 tonnes) tantôt des falaises prismées en orgues de couleur ocre, sur des hauteurs de 40 m et plus.

Enfin, sur les versants sud, au pied des falaises, une multitude de terrasses de culture ou de vigne, associées à des escaliers en pierre en encorbellement et ces constructions extraordinaires qui font la singularité du lieu : les *Chibottes*. L'une d'entre elles est reconnue et protégée au titre des monuments historiques.

La lisibilité de ce parcellaire viticole est aujourd'hui difficile : les murettes, les *palhas*, se sont souvent effondrées et la dynamique végétale et la déprise agricole ont fait de ces terrains en pente le royaume du noisetier, de l'aubépine, du genêt, du frêne et du pin sylvestre. Mais, celui qui prend le temps d'observer attentivement, pourra distinguer, ici ou là, des cerisiers, des pêchers, des poiriers, des pommiers et des vignes qui ont repris leur aspect de liane. Certes les arbres sont très âgés, les rejets nombreux, et les fruits d'un diamètre et d'un aspect rustique, mais ils sont les derniers témoins d'une intense mise en valeur viticole et fruitière. Au fond du vallon, où coule le ruisseau du Dolaizon, la végétation de type ripisylve (aulnes, noisetiers, saules) dissimule de très nombreux ouvrages hydrauliques anciens : prises d'eau, biefs, moulins, ponts, témoignages là encore de cette civilisation rurale d'Ancien Régime.

Au niveau du pont de la Roche, juste en aval de la départementale, le promeneur attentif pourra, en hiver, distinguer à travers les branches la très belle cascade du

Dolaizon : elle entaille la coulée de basalte, faisant apparaître une “*chaussée des géants*” avant de plonger dans une profonde vasque circulaire une dizaine de mètres plus bas.

À l'extrémité nord du site, la parcelle voisine du réservoir de la ville du Puy offre un panorama extraordinaire et saisissant sur la ville, située à moins d'un kilomètre au pied du visiteur. Si le terroir viticole n'est qu'une relique (deux parcelles de vigne à titre conservatoire), certains usages agricoles (pacages bovin et équin) demeurent et ralentissent en partie l'arrivée du boisement.

Le site classé inclut une partie du chemin de Saint-Jacques de Compostelle (GR 65), dont le Puy est un point de départ majeur. Il forme la limite nord du site classé sur 3 km jusqu'à sa traversée du ruisseau de la Roche en aval du village de Dolaizon.

Type d'intérêt

Pittoresque, historique

Accès

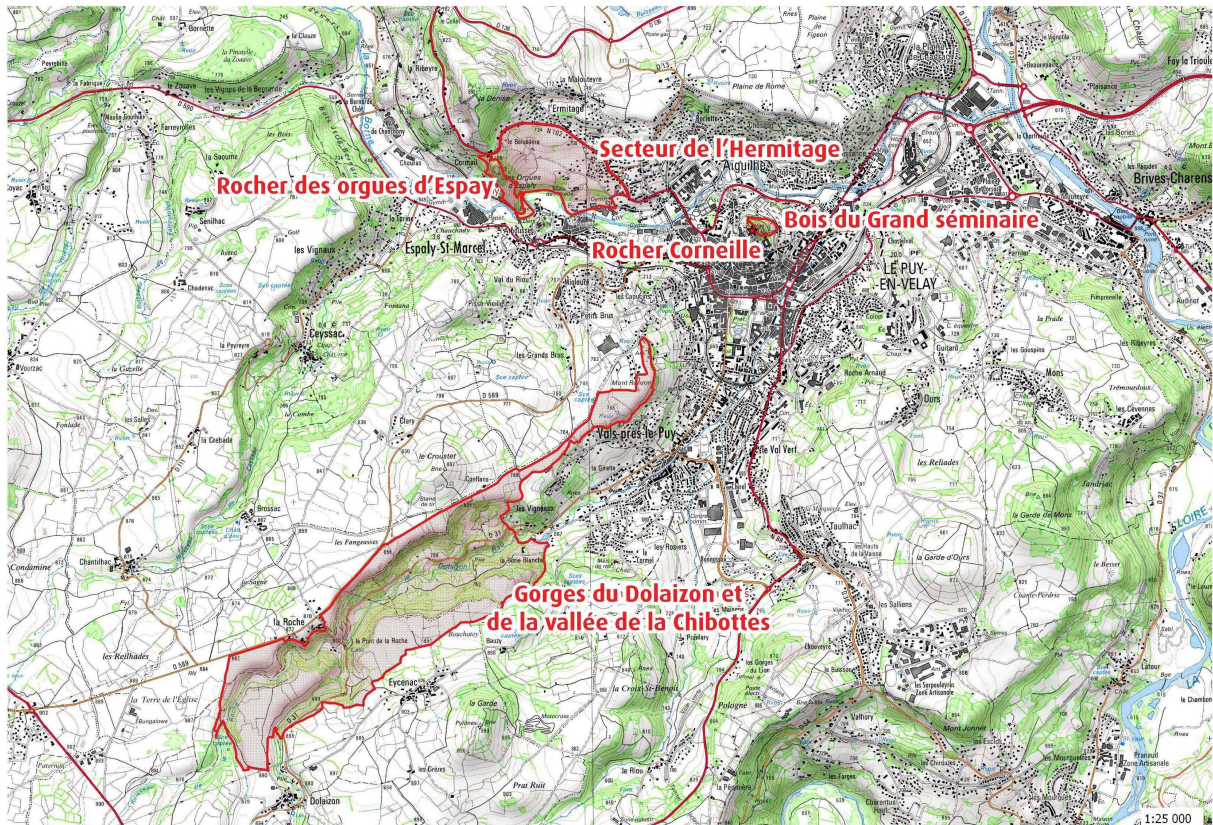
Libre

Tourisme

Office du Tourisme du Puy-en-Velay : 04 71 09 38 41

www.ot-lepuyenvelay.fr

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2016

